Bilan 2024 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable













Bilan approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

RAPPORT 2024 SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

POUR PRÉSENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL

De la ville de

WARWICK

Code géographique : 39077

Région administrative : Centre-du-Québec (17)

Complété par

Sylvain Martel

le

3 octobre 2025

Mesures et recommandations

Précision des données de l'audit de	e l'eau de l'AWWA					
Atteindre un résultat de validité des données supérieur à 50 % pour tous les audits de l'eau de l'AWWA d'ici le 1er septembre 2022. Si le résultat est inférieur à 50 %, une augmentation d'au moins 5 % par année est requise annuellement.	Action réalisée.					
Réglementation municipale						
Mettre à jour la réglementation municipale sur l'utilisation de l'eau concernant les systèmes de climatisation sans boucle de recirculation, les urinoirs à réservoir de chasse automatique, l'arrosage, les piscines, les spas et le délai de réparation des tuyaux privés d'approvisionnement défectueux de façon similaire au modèle fourni par le MAMH sur le site Web de la SQEEP. Cette action devait être réalisée pour le 1er septembre 2021.	Action réalisée.					
Pour les municipalités qui installent ou qui ont installé des compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels, inclure et mettre à jour une forme de tarification volumétrique dans la réglementation municipale sur le financement des services d'eau. Cette action devait être réalisée pour le 1 ^{er} septembre 2023.	Action réalisée.					
Contrôle actif des perte	s d'eau					
Mettre en place une directive pour éliminer les fuites et les débordements constatés aux réservoirs, d'ici le 1 ^{er} septembre 2023. Réaliser 50% des travaux d'ici le 1 ^{er} septembre 2025.	Action non requise puisqu'il n'y a pas de fuites et débordements constatés aux réservoirs.					
Réaliser un contrôle actif des fuites sur 200 % de la longueur équivalente des réseaux où l'objectif de pertes d'eau n'est pas atteint, d'ici le 1 ^{er} septembre 2025.	Le contrôle actif des fuites est facultatif, mais recommandé annuellement de faço préventive.					
Réaliser un contrôle actif des fuites par l'intermédiaire d'une écoute sur un échantillon de robinets d'arrêt accessibles d'ici le 1 ^{er} septembre 2025.	Le contrôle actif des fuites par l'intermédiaire d'une écoute sur un échantillon de 23 robinets d'arrêt accessibles est facultatif , mais recommandé annuellement de faço préventive.					
Mettre en place une directive pour réduire les délais de réparation des fuites à un maximum de 5 jours du côté municipal et de 20 jours du côté privé, d'ici le 1 ^{er} septembre 2025.	Action non requise puisque les délais de réparation des fuites sont respectés.					
Depuis le bilan 2021, si la pression moyenne du point représentatif de zone (PRZ) est supérieure à 60 m (85 psi; 588 kPa), réaliser une analyse de rentabilité concernant la mise en place d'un secteur de régulation de pression (SRP), dans un délai de 2 ans.	Action facultative puisque l'objectif de pertes d'eau est atteint dans tous les réseaux distribution d'eau potable.					
Si cela est rentable, mettre en place des SRP, d'ici le 1 ^{er} septembre 2025.	Action facultative puisque l'objectif de pertes d'eau est atteint dans tous les réseaux distribution d'eau potable.					
Sensibilisation des cite	pyens					
Si l'objectif de consommation résidentielle n'est pas atteint au Bilan 2023, sensibiliser annuellement les citoyens à la valeur de l'eau par au moins quatre actions reconnues dans le cadre de la SQEEP d'ici le 1 ^{er} septembre 2025.	Cette action est facultative, mais recommandée de façon préventive. La municipalité a réalisé 4 actions au bilan 2024.					
Si l'objectif de consommation résidentielle n'est pas atteint au Bilan 2023, montrer annuellement l'exemple en tant que municipalité en mettant en place au moins quatre actions reconnues dans le cadre de la SQEEP d'ici le 1 ^{er} septembre 2025.	Cette action est facultative, mais recommandée de façon préventive. La municipalité a réalisé 7 actions au bilan 2024.					
Installation de compteur	s d'eau					
	Secteur résidentiel					
L'installation de compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel et d'un échantillon de compteurs	Installation terminée					
dans le secteur résidentiel est terminée.	Secteur non résidentiel					
	Installation terminée					
Relever les compteurs d'eau annuellement .	L'installation des compteurs d'eau doit être accompagnée d'une relève de ceux-ci. Il faut relever les données de compteurs d'eau au moins une fois par anné idéalement en début d'année civile.					
Commentaires génér	aux					

Audit de l'eau Résultat 2024 Objectif 2024 Résultats pour le réseau 1 : Warwick Indice de fuites dans les infrastructures 0,7 ≤ 3,0 Félicitations pour votre saine gestion de ce réseau! ≥ 50 Nous vous invitons à suivre de près les fluctuations décelées par Résultat de validité des données 68 enregistrement des données en continu des débitmètres installés sur le Pression moyenne du réseau : 55 mètres d'eau réseau de distribution. Résultats pour l'ensemble de la municipalité Résultat 2024 Objectif 2024 Indice de fuites dans les infrastructures (IFI) : 0.7 ≤ 3.0 Consommation résidentielle estimée 204 L/pers/d ≤ 220 L/pers/d 475 L/pers/d Quantité d'eau distribuée Évolution de l'IFI et de la pression moyenne Évolution annuelle de la consommation résidentielle --- Pression moyenne 400 Pression moyenne (mètres d'eau) 6,0 70 350 59 Objectif 2025 pour la municipalité : 220 60 5,0 300 256 50 250 4,0 40 200 正 3,0 30 150 2,0 20 100 1,0 10 50 n O 0.0 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2018 2019 2020 2021 2023 2024 2022 Évolution annuelle de la quantité d'eau distribuée 1 000 934 913 900 836 836 810 789 800 743 703 651 700 637 Objectif 2025 pour 504 l'ensemble du Québec : 458 600 552 500 400 300 200 Non 100

La municipalité atteint les objectifs de la SQEEP sur l'ensemble de ses réseaux. Félicitation pour votre saine gestion.

2015

2016

0

2011

2012

2013

2014

Les données des bilans antérieurs et de l'ensemble du Québec sont également disponibles sur le site de la SQEEP Cartographie, bases de données et rapport annuel

disponible

2017

Année

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

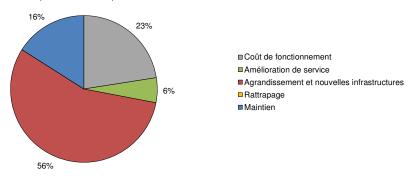
COÛT

SECTION 5 - COÛT ET REVENUS AFFECTÉS AUX SERVICES D'EAU

5.1 Coût des services d'eau

Besoins d'investissement en maintien d'actif régulier 0,87 \$/r Besoins d'investissement en rattrapage de maintien d'actifs 0,00 \$/r Besoins d'investissement en amélioration de service 0,30 \$/r	Composante du coût des services d'eau	Coût unitaire	
Besoins d'investissement en rattrapage de maintien d'actifs 0,00 \$/r Besoins d'investissement en amélioration de service 0,30 \$/r	Coût de fonctionnement	1,22 \$/m ³	
Besoins d'investissement en amélioration de service 0,30 \$/r	Besoins d'investissement en maintien d'actif régulier	0,87 \$/m³	
	Besoins d'investissement en rattrapage de maintien d'actifs	0,00 \$/m ³	
Besoins d'investissement en agrandissement et nouvelles infrastructures 3.04 \$/r	Besoins d'investissement en amélioration de service	0,30 \$/m ³	
	Besoins d'investissement en agrandissement et nouvelles infrastructures	3,04 \$/m ³	
Coût des services d'eau 5,43 \$/r	Coût des services d'eau	5,43 \$/m³	

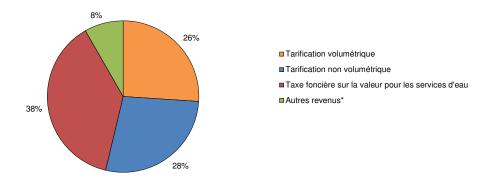
Répartition des composantes du coût des services d'eau



5.2 Revenus affectés aux services d'eau

Composante des revenus affectés aux services d'eau	Revenus unitaires
Tarification volumétrique	0,32 \$/m³
Tarification non volumétrique	0,34 \$/m³
Taxe foncière sur la valeur pour les services d'eau	0,46 \$/m³
Autres revenus*	0,10 \$/m³
Revenus affectés aux services d'eau	1,22 \$/m³

Répartition composantes des revenus affectés aux services d'eau

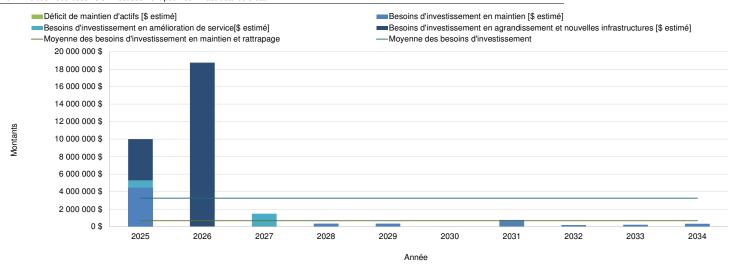


SECTION 6 - BESOINS D'INVESTISSEMENT, INVESTISSEMENTS ET PROJECTION DU DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS

6.1 Besoins d'investissement pour les infrastructures d'eau

	Maintien	Rattrapage	Amélioration de service	Agrandissement et nouvelles infrastructures	Total
2025	4 478 325 \$	0 \$	816 182 \$	4 708 759 \$	10 003 265 \$
2026	12 462 \$		0 \$	18 723 162 \$	18 735 624 \$
2027	0 \$		1 489 665 \$	0\$	1 489 665 \$
2028	355 005 \$		0 \$	0\$	355 005 \$
2029	345 172 \$		0 \$	0\$	345 172 \$
2030	11 873 \$		0 \$	0\$	11 873 \$
2031	763 665 \$		0 \$	0\$	763 665 \$
2032	189 829 \$		0 \$	0\$	189 829 \$
2033	215 969 \$		0 \$	0\$	215 969 \$
2034	330 412 \$		0 \$	0\$	330 412 \$
Total	6 702 711 \$	0\$	2 305 847 \$	23 431 921 \$	32 440 479 \$

6.2 Évolution des besoins d'investissement pour les infrastructures d'eau



Pour toute aide supplémentaire, communiquez avec l'équipe de la SQEEP : Coordonnées de l'équipe de soutien technique de la SQEEP Pour plus d'information sur la SQEEP, consultez le site Web : Site web de la SQEEP